EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Ecublens/VD

Séance du	:	**11 juin 2020**
Présidence	:	**M. Michele Mossi**
Objet	:	**Préavis n° 2020/02** – Rénovation des installations techniques, du bassin, des vestiaires et des distributions du bâtiment Pluton – Crédit de construction

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal n° 2020/02,
- ouï le rapport des commissions chargées de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

1) d'accepter le projet de rénovation des installations techniques, du bassin, des vestiaires et des distributions du bâtiment Pluton, selon le présent préavis ;

2) d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 4'590'000.- TTC (quatre millions cinq cent nonante mille francs) pour sa réalisation.

Ce crédit de Fr. 4'590'000.- TTC sera couvert par un emprunt non affecté qui sera souscrit afin de financer les dépenses d'investissement non couvertes par la marge d'autofinancement. Il sera comptabilisé dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 503 « Bâtiments scolaires » et la nature n° 5030 « Bâtiments et constructions », plus précisément dans le compte n° 503.5030.231, sous la rubrique « Pluton - réfection bassin, sanitaires et technique ».

Cette dépense sera amortie en 30 ans dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes.

Ainsi délibéré en séance du 11 juin 2020.

Le Président		La Secrétaire
Michele Mossi	CONSEIL COMMUNAL ECUBLENS CANTON VAUD LIBERTÉ ET PATRIE	Chantal Junod Napoletano